



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-50662>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-50662

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-43066

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Nîmes Métropole (30)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24300064300045

**Ville :** Nîmes Cedex 9

**Code postal :** 30947

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Raccordement de Milhaud à la STEU de Nîmes - Création d'une station de pompage et d'un bassin d'orage sur la commune de Milhaud

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232454

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Au regard des enjeux sur le territoire de la commune et dans le cadre de la programmation des travaux de son schéma directeur (révision 2015), CANM souhaite supprimer la station de traitement de Milhaud existante. En effet, celle-ci est vétuste et en limite de capacité. Le projet prévoit donc de raccorder les effluents de la commune à la station de traitement des eaux usées de Nîmes. Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant qu'entité adjudicatrice.

**Critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont les suivants : - Prix des prestations : 40% - Valeur technique : 60% Les sous détails des critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

### Section 4 - Informations rectificatives

- Modification de la date limite de remise des offres : A l'AAPC, au lieu de " Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 06 juin 2024 - 12:00 " lire " Date et heure limite de réception des plis

: Mercredi 26 juin 2024 - 12:00" Le règlement de la consultation est modifié en ce sens. Au lieu de "Date et heure limite de réception des offres le jeudi 06 juin 2024 à 12h00" lire "Date et heure limite de réception des offres le Mercredi 26 juin 2024 à 12h00"

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2024**